

AVRIL 2025

CLIS DE FESSENHEIM

PRÉPARATION AU DÉMANTÈLEMENT ET BILAN 2024

PRÉPARATION AU DÉMANTÈLEMENT

FAITS MARQUANTS EN 2024

- Avancement de l'instruction du dossier de démantèlement, avec notamment le déroulement au 1^{er} semestre de l'**enquête publique** associée
- **Principales activités préparatoires au démantèlement** menées en 2024 :
 - Finalisation des travaux préparatoires de transformation de la salle des machines en une zone de gestion et d'entreposage des déchets ;
 - Préparation des parties inférieures des anciens générateurs de vapeur du site en vue de leur transport vers les installations de Cyclife Sweden pour être décontaminés et valorisés par un procédé de fusion ;
 - Poursuite du traitement des déchets activés d'exploitation ;
 - Poursuite de l'évacuation du bore : atteinte du niveau résiduel attendu à l'entrée en démantèlement.
- **Déroulé globalement satisfaisant et conforme au planning** des activités préparatoires au démantèlement
- **Bonne gestion des modifications organisationnelles** de 2023 et des réductions d'effectifs successives depuis 2020 → pas d'effet négatif sur l'exploitation du site

BILAN 2024

INSPECTIONS ASN

- 2023 : 10 inspections dont 4 inopinées
- 2024 : **6 inspections** dont 2 inopinées
 - Une inspection avec accompagnement par des membres de la CLIS

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POUR LA SÛRETÉ

	2021	2022	2023	2024
Total	2	1	0	1
INES-1	0	0	0	0

BILAN 2024

EVALUATION EN MATIÈRE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET D'EXPLOITATION

- **Déroulé globalement satisfaisant** des activités
- Bonne **exploitation du retour d'expérience** et élargissement des questionnements suite à des constats faits sur le terrain
- Le processus de **surveillance des prestataires** (contenu, compétence) est à améliorer
- A noter : **un ESS déclaré en 2024** (*Perte de l'alimentation électrique sur le réacteur 2*)

BILAN 2024

EVALUATION EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- **Performances globalement satisfaisantes** : bon avancement du traitement des déchets et du bore
- Renouvellement de l'**agrément pour la mesure de la radioactivité dans l'environnement** du laboratoire environnement
- **Points de vigilance** :
 - Gestion du changement (modification des procédures de rejet)

BILAN 2024

EVALUATION EN MATIÈRE DE RADIOPROTECTION

- **Performances globalement satisfaisantes**
 - Quelques **points de vigilance** :
 - Présence de contaminations des voiries
 - Certains intervenants ont des comportements non parfaitement adaptés en matière de radioprotection
 - Des écarts ont été notés dans le champ réglementaire (adaptation des fiches individuelles d'exposition suite au changement d'organisation, périodicité des contrôles dans certains locaux, etc.)
- **Vigilance attendue sur ce sujet car en lien avec la maîtrise des futures opérations de démantèlement**